

Gymnase du Châtelard

Questions utilisateurs – Phase Conception APD (Avant-Projet Définitif)

Modifications principales intégrées par l'architecte à l'APD :

- Ajout d'un « SAS » à l'entrée du DOJO. Bande de 70cm devant les placards
 - Modification placards salle multi-activité (dont augmentation placard pour rangement de 60 chaises + tables correspondantes, déplacement local CDL entre DOJO et salle multi).
 - Salle multi : passage de 2 cloisons mobiles à 1 cloison mobile + 1 rideau acoustique
 - Modification zone « rangement » omnisport suite réunion
 - Remplacement sol sportif salle omnisport en une résine (plus résistante à la polyvalence des usages)
 - Intégration retours Fédération Escalade sur les 2 SAE.
 - Pas de douches dans 2 vestiaires « secs ». 1 douche/WC PMR commune
- ⇒ Voir plan de niveau joint avec le mail. *Pour information, sur nos plans tous les éléments en marron sont hors marché, notamment pour les bancs et patères dans les vestiaires comme ce sont des espaces mutualisés.*

Suite à recherche d'optimisation financière sur le coût de la structure et enveloppe du projet, les volumes des 2 grandes salles ont été revu à la baisse :

- Salle omnisport : 7,5m libre (au lieu de 9m initialement) : validé avec collègue et assos concernées
- Salle multi-activité : 4,80m libre (au lieu de 6m initialement) : validé avec les Amis des Bauges.

Tracé d'usage / pratiques retenues :

7 badminton

1 tennis

1 hand = futsal.

3 volley dans la largeur (pas dans la longueur)

3 baskets dans la largeur (pas dans la longueur)

Cages de hand extérieur : à retirer puis à remettre à la fin du chantier.

Demandes en cours non solutionnées :

Cages rabattables ou non ? Pas de gêne dans la configuration actuelle et le gymnase sera plus grand donc à priori pas nécessaire sauf contre-indication. Dans tous les cas, les cages restent en place (non déplaçables).

5ml de barre pour la gym si possible.

Questions communes aux associations :

- Préciser les besoins de stockage : surface, mais aussi longueur/largeur/hauteur idéale et liste du type de matériel stocker. Ex : Un filet ne prend pas la même place à ranger que des ballons ou une grosse malle...
- ⇒ Se référer à l'extrait du programme fonctionnel initial joint. En particulier les 3 dernières pages concernent les rangement p. 58.59.60

- Echanger entre associations (et collègue) s'il est pertinent d'avoir un placard « commun » pour le gros matériel : filets, poteaux... mutualisés + 1 rangement « personnel » par association pour le petit matériel.
- ⇒ Faire un retour à l'AMO dès que possible

- Retour sur nouveau principe de contrôle d'accès (annexe). Il est différencié :
 - Le contrôle d'accès général du bâtiment par badge
 - Du contrôle d'accès aux placards/rangements sous code ou clé

- Faut-il prévoir le tracé du grand terrain volley dans la longueur et basket dans la longueur ?

- Le bloc WC/douche PMR doit-il être sous « clés » pour éviter une utilisation inappropriée (dégradation, question d'hygiène...). Dans ce cas cela voudrait dire que les différents utilisateurs aient une clé (car c'est la seule douche PMR). Sinon, le laisser ouvert en permanence.

- Pour information, le gymnase provisoire correspond à la salle actuelle du gymnase, sans les locaux annexes (sanitaires, vestiaires, rangement...). Pouvez-vous réfléchir à votre fonctionnement sur l'année des travaux pour permettre votre activité avec ces contraintes ? (stockage du « gros matériel » à un endroit autre, amenée du matériel les jours d'activité...).

Questions spécifiques :

Amis des Bauges :

- Acquisition mobilier chaises/tables à prévoir pour salle multi (hors marché travaux)
- Equipements cuisine à prévoir pour la cuisine (actuellement cuisine livrée nue avec attentes fluides)
- Le bloc WC « petit-enfance » doit-il être sous « clés » pour éviter l'utilisation hors période d'ouverture LAEP ou CDL ?
- Pour les cuvettes petites enfance, faut-il prévoir 1 à 2 cuvettes plus petites pour 2-4 ans (type "crèche" plutôt que "maternelle") et 2 ou 3 type « maternelle ». Nous préciser votre besoin.
- Validation « précise » de chaque placard, dimension, contenu (évier...) => rationalisation ou non du nombre de placards ?
- Validation de la taille du local rangement côté escalade et de la nécessité d'un rangement « déporté » à côté du gymnase ?

- Nécessité lavabo dans bureau entrée (initialement prévu car zone « infirmerie ») mais les sanitaires sont proches
- Interphone vidéo (pour appel depuis porte d'entrée) : à définir où le combiné intérieur est pertinent ? Dans le bureau CDL ? Dans la salle d'activité (problème en cas de cinéma/spectacle) ? Ou système "mobile" (type tablette ou téléphone) ?
- Avez-vous bien des tables de ping pong qui iraient dans votre local rangement à côté de la salle omnisport ? Si oui, les tables sont-elles mutualisables avec celles du collège ?
- Pourriez-vous nous transmettre le contact de cinébus : nous aurions besoin du niveau sonore du cinéma pour s'assurer que nous ne dépassons pas les 85 dBA.

Collège :

- Nécessité lavabo dans bureau entrée (initialement prévu car zone « infirmerie ») mais les sanitaires sont proches
- Idem question interphone ci-dessus au CDL.
- Les tables de ping-pong sont-elles mutualisables avec celles du centre de loisirs ?

DOJO :

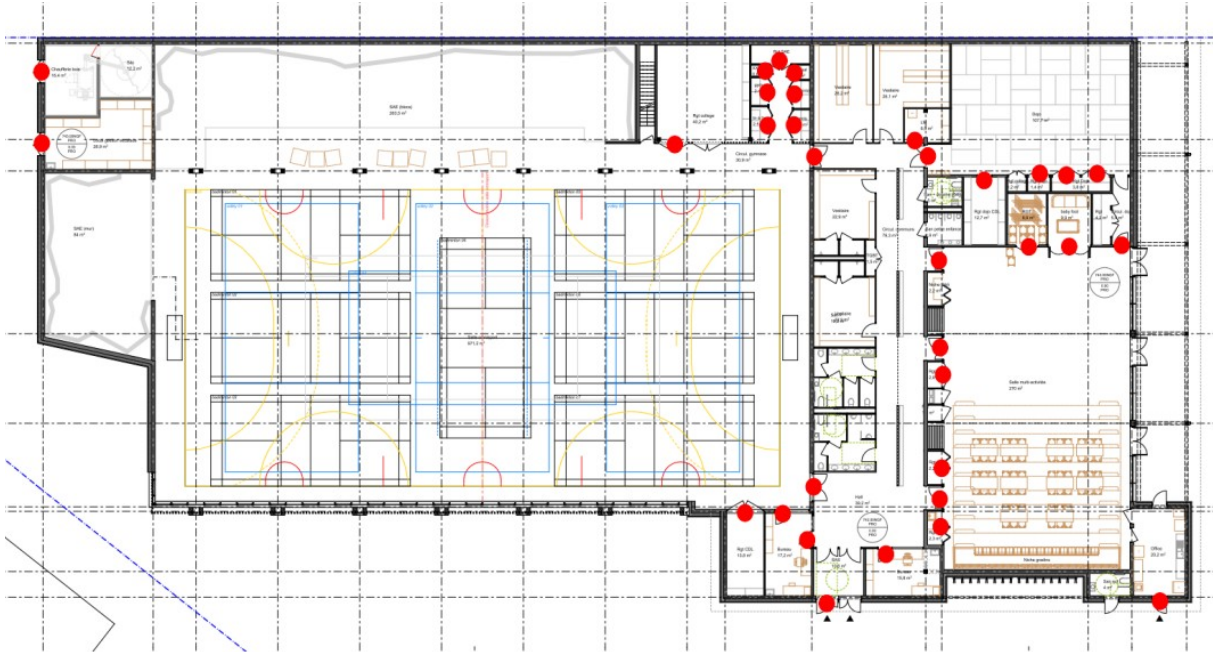
- Prise de contact entre les 2 clubs et échange pour s'assurer que les demandes des clubs ne soient pas antagonistes. Ex : demande espace très sobre par club Aïkido. A rendre compatible avec la possibilité d'accrocher des sacs de frappe par moment par le 2nd club (à poser et à déposer après utilisation). (...)

Escalade :

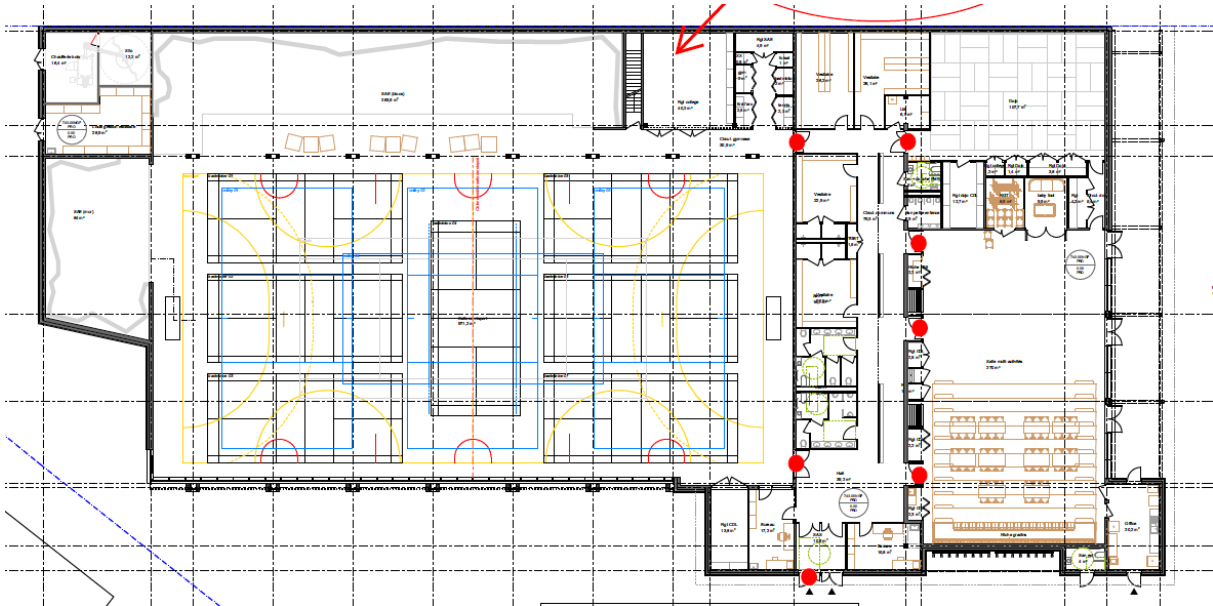
- Validation stockage 4,9m² avec autres rangements assos malgré local gestion + stockage à proximité des murs. Mutualiser le local gestion avec le matériel « de tous les jours » ?
- Besoin d'eau chaude pour le local gestion ? Ou juste eau froide ?
- Sujet poteau sur salle de bloc (échange en parallèle sur ce sujet).

ANNEXE – Contrôle d'accès

Contrôle d'accès initial :



Contrôle d'accès par badge / nouveau plan :



Sur le 2^{ème} plan, nous visualisons les points de contrôle d'accès par badge.

Par « soustraction », les points qui figurent sur le 1^{er} plan mais pas sur le 2^{ème}, seraient avec un système de contrôle d'accès simplifié : clé ou serrure à code (plus simple et moins coûteux que les badges)